



L'affiche du film «La bataille du Gripen» met en scène Josef Lang (à g.) et Christophe Keckeis. Fabian Unternaehrer, DR

## «La bataille du Gripen» sort sur grand écran

**Documentaire** Frédéric Gonseth retrace la votation populaire de 2014 sur l'achat de l'avion de combat suédois. Le film résonne avec l'actualité.

**Fabian Muhieddine**  
fabian.muhieddine@lematin dimanche.ch

Hasard du calendrier. Guy Parmelin a décidé, cette semaine, de prolonger la durée de vie des F/A-18. Conséquence du refus du Gripen par le peuple en 2014, les actuels coucous devront être boostés pour voler jusqu'en 2030. D'ici 2020, le ministre de la Défense espère aussi enclencher le processus d'acquisition de nouveaux avions de combat

pour qu'ils puissent être fonctionnels dix ans plus tard. Bis repetita? Le mélodrame du Gripen va-t-il recommencer ces prochaines années?

Dans ce contexte politique, «La bataille du Gripen», le documentaire de Frédéric Gonseth, qui sort en salle ce mercredi, est des plus intéressants. Le réalisateur romand retrace la grande épopée de l'avion de combat suédois. Avec beaucoup de patience, il décortique la campagne de vo-

tations, aussi bien dans les QG du GSsA que dans celui des pro-Gripen, il raconte les grands tournants politiques, mais aussi les débats dans les cafés, les entreprises ou sur les plateaux télévisés. Et peu à peu, le documentaire devient plus qu'un simple film sur une votation, il se transforme en une ode à la démocratie directe. Le réalisateur réunit, même, à la fin, les grands adversaires de la campagne (voir encadrés) qui tirent ensemble, avec

beaucoup de complicité, les enseignements du vote.

«La démocratie suisse est à la pointe de ce qui se fait à travers le monde, c'est un laboratoire», résume Frédéric Gonseth. Et d'ajouter, sur l'aspect militaire: «Tout le monde, en Suisse, a un avis sur la manière dont il faut défendre le pays. Les gens parlent des modèles d'avion de combat, comme s'il choisissait une nouvelle douche pour leur appartement. C'est unique au monde.» ●

### «Un nouvel avion alors qu'il n'y aurait plus assez d'argent pour améliorer l'AVS?»



**Josef Lang**  
Ancien conseiller national  
(Les Vert/ZG)

► **Qu'est-ce que le vote sur le Gripen a changé dans la perception de l'armée?** Le non assez clair qui est sorti des urnes a changé beaucoup de choses. C'était historique: la première défaite de l'armée devant le peuple. Il y a au moins de trente ans, le Conseil fédéral écrivait: «La Suisse n'a pas une armée, elle est une armée.» Et jusqu'au 18 mai 2014, la droite gagnait toutes les votations avec cet argument: «Qui dit non, même à un détail, dit non à toute l'armée.» Le fait que beaucoup de gens favorables à l'armée aient voté contre le Gripen démontre la sécularisation de l'ancienne vache sacrée. Aujourd'hui, il est plus facile de mener un discours rationnel sur l'armée.

► **Quelles sont les chances pour un nouvel avion?**

D'abord, l'armée et la droite doivent être bien conscientes qu'il n'est plus possible de dépenser autant d'argent pour un projet militaire sans consulter le peuple. Ensuite, puisque les F/A-18 sont totalement opérationnels jusqu'en 2030, il est beaucoup trop tôt, aujourd'hui, pour préparer l'achat de nouveaux avions de combat. On a l'impression que les militaires veulent un substitut pour les Gripen et pas pour les F/A-18. Mais cela violerait le refus démocratique de 2014. Pour finir, seul un projet avec 12 avions - seuls ceux nécessaires pour la police de l'air - a des chances devant le peuple.

► **Guy Parmelin peut-il réussir à convaincre les Suisses d'acheter un avion?** Le non populaire de 2014 s'explique avant tout par les maladroites du camp pro-Gripen. Guy Parmelin aura les mêmes difficultés qu'Ueli Maurer à convaincre les citoyens de dépenser des milliards. D'autant plus que le discours politique prétend qu'il n'y a pas assez d'argent pour améliorer l'AVS.

### «Guy Parmelin saura convaincre le Parlement. Une majorité populaire suivra»



**Christophe Keckeis**  
Ancien chef de l'armée

► **Qu'est-ce que le vote sur le Gripen a changé dans la perception de l'armée?** La dernière étude «Sécurité» de l'ETH Zurich montre que la population est convaincue de la nécessité d'une armée. Ce soutien a atteint un niveau record l'an dernier. La population est aussi satisfaite des prestations et des dépenses militaires. J'espère que le film de Frédéric Gonseth relancera le débat et fera réfléchir notre population aux limites de la démocratie directe. La population, à travers ses élus au Parlement, doit dire ce qu'elle attend de son armée. Ensuite, elle doit fixer le prix qu'elle est disposée à payer pour son «assurance sécurité». Pour finir, le Conseil fédéral doit exécuter ces volontés. Le détail des équipements dépasse les connaissances des citoyens et doit rester en main de l'Exécutif.

► **Quelles sont les chances pour un nouvel avion?** Elles sont bonnes. Guy Parmelin a mis sur pied un groupe d'experts qui présentera prochainement le besoin militaire. Un groupe externe d'accompagnement suit ces travaux. L'évolution de la situation internationale souligne la pertinence de ces efforts. La Suisse veut rester neutre. Il s'agit bien sûr d'une neutralité armée. Elle doit garantir la souveraineté de son espace aérien dans tous les cas de figure, de la police du ciel quotidienne à la défense aérienne.

► **Guy Parmelin peut-il réussir à convaincre les Suisses d'acheter un avion?** Clairement oui. Il l'a démontré depuis quatorze mois. Il a une vision globale de ses responsabilités. Il a identifié les priorités et exécute rigoureusement les lois édictées par le Parlement. Je suis certain qu'il saura, au moment opportun, convaincre le Conseil fédéral et le Parlement. Une majorité de la population suivra.

## Sur le Web, la pièce de 5 francs coûte 2 dollars

**Fraude** L'achat des copies proposées par le site de vente en ligne Aliexpress n'est pas sans risque.

Un ensemble de 25 francs de monnaie suisse proposé à 9,59 dollars, frais de port inclus. C'est l'une des offres alléchantes que l'on trouve en quelques clics sur le site chinois Aliexpress. Datées de 1937 à 1954, les thunes sont usées, légèrement sales. Si l'inscription «copie coin» (sic) ne figurait pas dans l'intitulé de l'annonce, difficile de déceler la copie au premier coup d'œil. Et pourtant, ce que propose le site est complètement illégal.

«Les fausses pièces doivent impérativement être identifiables comme telles grâce à une gravure sur la pièce elle-même. Une indication dans l'annonce ne suffit pas, souligne Lulzana Musliu, porte-parole de l'Office fédéral de la police (FedPol). Si de la fausse monnaie ne comportant pas cette marque est saisie à la douane, elle est immédiatement confisquée.»

Pour l'acheteur de ces thunes chinoises, les choses peuvent rapidement tourner au vinaigre, comme l'explique Christophe Piguet, avocat à Lausanne. «L'intention est primordiale, tant pour la fabrication que pour la mise en circulation. Cela signifie que celui qui achète quelques pièces qu'il sait être fausses dans le but d'en faire collection, et non pas pour les mettre en circulation, ne sera pas punissable. Au contraire de celui qui se procure des copies illicites pour les introduire sur le marché. Il est évident que l'acquéreur d'une grande quantité de ces pièces aura de la peine à expliquer, s'il venait à être interrogé, qu'il n'avait pas l'intention de les écouler comme authentiques, mais d'en faire collection!»

En 2015, les douanes et les polices suisses ont confisqué 7616 fausses pièces de cinq francs sur l'ensemble du territoire, soit environ 100 fois plus que la moyenne sur les dix dernières années (à l'exception de 2014, année record, avec une saisie de 14 081 unités). Un problème d'efficacité aux frontières? «Les contrôles douaniers sont aléatoires. Même avec une analyse complète des risques, tous les articles interdits ne peuvent être interceptés, explique David Marquis, porte-parole de l'Administration fédérale des douanes (AFD). Pour des raisons tactiques, nous ne divulguons pas la densité des contrôles, mais l'AFD n'a pas effectué dernièrement de saisies importantes dans ce domaine.»

À la décharge des services douaniers, la tâche est conséquente. Pas moins de 22 000 paquets arrivent quotidiennement d'Asie dans notre pays. Des colis distribués par La Poste, qui a également à faire aux fausses pièces de monnaies. En 2014, notamment, nos confrères de 24 heures relataient la mésaventure d'un Genevois, qui s'était vu déléster de quatre pièces de 5 francs, contenue dans un rouleau qu'il venait faire échanger au guichet. À l'époque, Oliver Flüeler, alors responsable du service de presse de La Poste, déclarait «que le personnel de

Suisse romande a été informé, puis formé, pour reconnaître les contrefaçons. Nous voulons en premier lieu éviter de remettre à nos clients des fausses pièces. Lorsqu'on en découvre, nous les transmettons à FedPol, plus précisément à l'Office central pour la répression du faux monnayage.» Les nouvelles contrefaçons chinoises n'ont en revanche pas été décelées cette année par les services postaux, selon Nathalie Dérobert Fellay, porte-parole de La Poste. Migros et la Coop n'ont pas non plus constaté d'utilisation massive de ces thunes chinoises.

### Jusqu'à 20 ans de prison

En Suisse, l'article 240 du Code pénal règle les questions juridiques concernant la fausse monnaie. Christophe Piguet explique: «Est coupable de fabrication de fausse monnaie celui qui contrefait de la monnaie ou des billets dans le but de les mettre en circulation comme authentiques. Dans ce cas, la peine privative de liberté est d'un an au moins, ce qui en fait un délit grave, qui peut être puni, dans les cas extrêmes, mais fort rares, d'une peine privative de liberté de 20 ans. L'article 242 du Code pénal réprime, lui, le comportement de celui qui met en circulation comme authentiques, mais sans les avoir fabriqués, des monnaies ou des billets faux ou falsifiés, et cela même s'il a reçu la monnaie comme authentique. C'est-à-dire que celui qui a reçu une fausse coupure de 100 fr., en pensant qu'elle était vraie, ne peut plus, s'il découvre que c'est une contrefaçon, la mettre sur le marché.» De quoi refroidir les pulsions des internautes malintentionnés. **Lucien Christen**

### Vraie ou fausse?

Une pièce authentique a un fond brillant et miroitant et un aspect givré sur les reliefs. Un faux sera trop homogène, à la vue et au toucher, et aura une apparence d'aluminium. Sur une contrefaçon, le texte et les étoiles du relief sont mal centrés, les détails moins fins. L'alliage contient du fer, lui conférant des propriétés aimantées.



DR